



Litige de résiliation d'assurance corporelle

Par **bobob**, le **11/07/2014** à **20:35**

bonjour,

je viens de recevoir un avis de résiliation et de recouvrement de l'année dernière à mai de cette année avec pénalités et indemnités de résiliation.

L'année dernière je n'ai eu aucune relance car il paraît que ça ne dépassait pas 40€?

C'est une assurance corporelle (en option) qui avait du être souscrite en 2006 lors de mon contrat voiture qui a été résilié en 2009.

En 2010 elle a été baissée au lieu d'être résilié!

Et il y a deux ans au téléphone j'ai répondu à leur appel que je ne désirais plus de cette assurance sans que l'on me précise d'une démarche quelconque.

Et j'ai cru qu'elle avait été résilié?

Merci de me renseigner sur mes droits ou si je me suis fait abuser...

bobob